

Ordre du jour — Réunion du conseil d'établissement
13 octobre 2022 18 h 00– École Saint-Benoît

Étaient présents : Zohra Sissi, Véronique Dupire, Milena Petretta, Ghizlane Jlila, Marie-Christine Lalonde, Amine Kherroubi, Noémi Privé, Julie Germain, Chérifa Azoug, Josiane Lepage, Sylvain Turcot, Denis Boivin.

1.0 Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Les deux quorums sont vérifiés.

2.0 Désignation d'un ou d'une secrétaire

La secrétaire est Marie-Christine Lalonde

Le/la secrétaire pour les prochaines réunions du CÉ est :

- Zhora – 1^{er} décembre 2022
- Véronique – 2 février 2023
- Ghizlane – 30 mars 2023
- Marie-Christine – 4 mai 2023
- Véronique – 8 juin 2023

Les deux quorums sont vérifiés.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour adopté par Amine. Secondé par Zohra.

4.0 Adoption et suivis du procès-verbal de la dernière réunion (7 juin 2022)

Adopté par Zohra. Secondé par Marie-Christine.

5.0 Parole aux observateurs

5.1 Communauté, OPP, observateurs

Milena est en charge de coordonner les bénévoles pour les activités de l'OPP. Elle mentionne le besoin de plusieurs bénévoles pour les activités de l'OPP.

5.2 Parole au représentant du comité des parents

Véronique représente l'école Saint-Benoît au comité de parents. Le 18 octobre aura lieu l'élection du Protecteur de l'élève.

5.3 Parole aux enseignants

Les activités parascolaires :

- Les activités parascolaires ne sont pas accessibles pour l'ensemble des élèves puisqu'elles sont en général onéreuses. Voir avec l'OPP la possibilité de trouver des activités plus accessibles.
- Les échecs sont une activité très populaire. L'école offrira des cours d'échecs à l'ensemble du 1^{er} cycle pendant les heures de classe.
- Sciences en folie doit voir à diversifier son programme et éviter la répétition des thèmes comme certains élèves participent chaque année.
- Plusieurs activités parascolaires à moindres coûts sont organisées par l'école et seront offertes à des élèves qui seront sélectionnés spécifiquement pour ces activités.

6.0 Point de la présidence

6.1 Élection de la présidence et de la vice-présidence

Le président élu du conseil d'établissement est : Amine Kherroubi

La vice-présidente élue du conseil d'établissement est : Véronique Dupire

Mandats de 1 an : Ghizlane, Véronique et Zohra (1 an restant)

Mandats de 2 ans : Amine, Milena, Marie-Christine

6.2 Calendrier des rencontres

Les rencontres seront en présentiel et la proposition du calendrier des rencontres est adopté : 1^{er} décembre, 2 février, 30 mars, 4 mai, 8 juin.

6.3 Règles de régie interne

- Les rencontres se feront en présentiel.
- L'ordre du jour sera transmis 1 semaine avant la rencontre.
- Le PV sera transmis 1 à 2 semaines suivant la rencontre.
- Les membres doivent aviser aussi tôt que possible de leur absence à la rencontre pour permettre leur remplacement.

6.4 Budget du conseil d'établissement

La revue du budget avec les membres du conseil a eu lieu.

6.5 Budget « Aide aux parents »

La subvention pour l'aide alimentaire à raison d'un dîner offert à 1\$ n'est pas renouvelée. Le SDG le midi est au coût de 3,50\$.

Il y a 12 élèves identifiés qui pourraient bénéficier d'une aide.

Suggestion d'aide aux parents :

- Parrainage permettant d'offrir une boîte à lunch quotidienne à un élève
- Levée de denrées alimentaires non-périssables mensuellement et distribution aux familles dans le besoin

6.6 Sorties scolaires

- Initiation au théâtre au 3^e cycle
- Initiation au théâtre au 1^{er} cycle
- Clown comme au théâtre au préscolaire (1^{er} décembre)
- Ruelle de l'avenir – 5^e année

6.7 SDG : Règlementation et tarifs 2022-2023

Le tarif du SDG est 8,95\$ / jour.

Le tarif des journées pédagogiques doit être réajusté entre 10,75\$ et 15,30\$ par jour. Le CÉ adopte le tarif minimum de 10,75\$/jour.

Le service HOP HOP est maintenant disponible au SDG sur une base volontaire.

6.8 SDG : Sorties journées pédagogiques

On note généralement une faible participation aux sorties pédagogiques qui sont généralement onéreuses. Les membres mentionnent que les sorties ne sont pas nécessaires et que les journées thématiques sont très appréciées des élèves.

7.0 Points de la direction

7.1 Retour sur la rentrée (organisation scolaire, classes, parascolaire...)

L'école comporte 310 élèves, 2 classes par niveau, excepté 3 classes en 1^{ère} année et une classe de 6^e année ainsi qu'une classe combinée 5^e-6^e année.

7.2 Retour sur la fête de la rentrée et thème de l'année

Fête de la rentrée sur le thème *Raconte-moi ton histoire* a été un grand succès.

7.3 Chantier bloc sanitaire et cour d'école

Le chantier du bloc sanitaire est presque terminé. Il ne reste qu'à installer les lavabos.

L'organisme Fusion-Jeunesse va accompagner les élèves de 5^e et 6^e année à définir les besoins pour la cour d'école.

7.4 Projet sport au 3^e cycle

L'éducation physique est offerte 4h/semaine au 3^e cycle.

Demande pour la bourse Desjardins permettant d'offrir plus d'activités sportives diversifiées.

7.5 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Rappel que tous les membres du CÉ doivent suivre la formation obligatoire et remplir le formulaire de suivi lorsque complété.

8.0 Varia – Points divers

Demande de création d'une liste d'activités prévues pour information aux membres du Conseil d'établissement

9.0 Levée de la réunion

Levée de l'assemblée à 20h00.

Denis Boivin
Directeur

Amine Kherroubi
Président